

Article 31 du Règlement

tion, qu'il n'y aurait plus de piquets de grève dans les aéroports et aux frontières. C'est ce geste qui a relancé le processus de négociation collective. Voilà un exemple de vrai leadership.

Le président du Conseil du Trésor a agi de façon responsable en respectant le rapport de la Commission des relations de travail dans la fonction publique et il mérite des félicitations.

Les événements d'hier ont prouvé qu'avec de la bonne volonté de la part des deux parties, les questions les plus difficiles peuvent être réglées. Nous souhaitons bonne chance aux négociateurs et espérons que leurs discussions mèneront à un règlement du conflit.

* * *

[Français]

LE PROJET DE LOI C-29

M. Jacques Vien (Laurentides): Monsieur le Président, hier, l'Alliance de la fonction publique et le Conseil du Trésor convenaient de reprendre les négociations.

Dans ce contexte, monsieur le Président, l'adoption du projet de loi C-29, qui a comme objet le retour au travail des employés de la Fonction publique fédérale, est suspendue.

De plus, il faut noter que le Conseil du Trésor accepte de reprendre les négociations sans conditions préalables, même si on entend demeurer ferme concernant le 0-3-3.

Ce sont là des indications claires de la bonne foi du gouvernement qui démontrent que nous avons favorisé les négociations pour en arriver à un accord.

Que ce soit bien compris, nous favoriserons toujours la discussion plutôt que l'affrontement pour mettre fin à tout désaccord.

* * *

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE

M. Jim Edwards (Edmonton-Sud-Ouest): Monsieur le Président, les piquets de grève ont été levés ce matin, les fonctionnaires sont rentrés au travail et les négociateurs ont commencé à préparer la reprise des négociations. On se demande qui sort gagnant de cette grève.

Les journalistes à la recherche d'une manchette ou d'une formule percutante peuvent dire que c'est l'employeur ou le syndicat ou encore ménager la chèvre et le chou. À la vérité, ce sont les Canadiens, ce sont les contribuables qui gagnent. Les fonctionnaires ont repris le travail sans qu'il faille alourdir le déficit ni accroître la charge fiscale. Tous, au gouvernement, nous sommes

assujettis aux mêmes taux, zéro, trois et trois: députés, ministres, premier ministre, haute direction et AFPC.

• (1420)

L'affrontement, qui n'a rien de canadien, est terminé. Le dialogue, auquel les Canadiens tiennent tant, est réamorcé. Les services essentiels à notre santé physique, à la santé de notre économie seront rétablis. Les Canadiens peuvent se rendre au travail sans encombre. Et si nous butons encore sur des difficultés, le Parlement pourra réagir très promptement.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE MONTRÉLAISE

M. Nic Leblanc (Longueuil): Monsieur le Président, le printemps dernier, nous avons tenu un débat sur les problèmes économiques de Montréal. Le ministre responsable de Montréal était présent, très détendu, et considérait la situation comme normale. Il devait être inconscient ou sourd d'oreille. La catastrophe se préparait: Le transfert de plusieurs employés d'Air Canada, de Montréal à Toronto; le déménagement des activités d'entraînement des pilotes, de Montréal à Toronto; la mise à pied d'au moins 450 employés d'Air Canada, de Montréal à Toronto et d'autres que je n'ai pas le temps d'énumérer.

Monsieur le Président, le premier ministre devrait, pour le bien-être des citoyens et citoyennes de Montréal, et je l'invite fortement, agir rapidement et changer ce ministre incompétent.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, le gouvernement annonçait en juin dernier un programme de 1,7 millions de dollars pour mettre en place un Secrétariat canadien de la jeunesse, chargé d'organiser des colloques environnementaux à travers le pays, pour orchestrer la participation de la jeunesse du Canada à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, en 1992.

Commencée à Rouyn-Noranda en juin dernier, une série de six colloques régionaux et une conférence nationale ayant déjà eu lieu, l'énoncé de la position des jeunes Canadiens sera connue dès la mi-octobre. Tout cela rendu possible grâce au Plan vert!

Permettez-moi, monsieur le Président, de saluer l'engagement, l'implication et la qualité de la réflexion de nos jeunes pour la cause environnementale. Je suis persuadé que les solutions mises de l'avant par nos jeunes déboucheront sur un consensus mondial quant au rôle de la jeunesse dans la lutte pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable.